

Belfort, le 04/11/2020

Madame, Monsieur,

Je vous rappelle la conduite à tenir lorsque vous êtes positif à la Covid-19.

Il convient de vous isoler sept jours à compter de la date de l'apparition des symptômes ou à partir de la réalisation du prélèvement si vous n'avez pas de symptôme.

Après cette période d'isolement de sept jours :

- Si vous avez de la fièvre, vous attendez 48 heures après la disparition de la fièvre pour terminer l'isolement
- Si vous n'avez pas de fièvre, vous arrêtez votre isolement.

Vous n'avez **pas besoin de réaliser un nouveau test ou de certificat médical de reprise d'activité.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

**La déléguée territoriale du Nord  
Franche-Comté,**

**Agnès HOCHART**